



RENDEMENT OXYGÈNE NOVEMBRE 2015

Titres de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Instrument financier émis par Natixis Structured Issuance SA, véhicule d'émission au Luxembourg, bénéficiant d'une garantie de formule donnée par Natixis SA (Moody's : A2, Fitch : A, Standard & Poor's : A au 29 juillet 2015), et soumis au risque de défaut de l'Émetteur et du Garant.

Rendement Oxygène Novembre 2015 est un produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Période de Souscription** : du 20 août 2015 au 6 novembre 2015
*La souscription du produit pourra cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de souscription.
Le Prix de Souscription commencera à 99,979% le 20 Août 2015 [9H00 CET] et progressera au taux monétaire annuel de 0,10% pendant la Période de Souscription pour atteindre 100% le 6 Novembre 2015 [17H00 CET].*
- **Durée d'investissement conseillée** : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé
Le souscripteur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance ou avant la date de remboursement anticipé, selon les cas.
- **Éligibilité** : contrat d'assurance-vie ou contrat de capitalisation en unités de compte et comptes-titres
La présente brochure décrit les caractéristiques de Rendement Oxygène Novembre 2015 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, l'Émetteur de la formule et le Garant sont des entités juridiques distinctes.



Caractéristiques de Rendement Oxygène Novembre 2015

Rendement Oxygène Novembre 2015 est un produit de placement d'une durée maximale de 10 ans, présentant un risque de perte en capital et ayant les caractéristiques suivantes :

- Une indexation au marché actions français via l'indice CAC® Large 60 Equal Weighted Excess Return (CAC® Large 60 EWER) **indice qui est calculé, dans l'ensemble de la brochure, dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an ;**
- Un remboursement automatique anticipé, majoré d'une prime de 7,20% par année écoulée, si à une Date d'Observation Annuelle le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à son Niveau Initial ;
- Une prime de 72 % à l'échéance si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 80% de son Niveau Initial ;
- Un remboursement du Capital Initial à l'échéance si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 60% de son Niveau Initial ;
- Un risque de perte en capital à l'échéance si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à 60% de son Niveau Initial. Par exemple, si l'indice CAC® Large 60 EWER a baissé de 45% depuis l'origine, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à la baisse de l'indice CAC® Large 60 EWER, soit un remboursement final à 55%.

Le terme « Capital Initial » utilisé dans cette brochure désigne le capital investi hors frais de souscription et autres commissions. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour une détention jusqu'à la Date de Remboursement Final (le 20 novembre 2025) ou, selon le cas, la Date de Remboursement Automatique Anticipé. Le produit est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et du Garant.



Avantages

- À l'issue des années 1 à 9, si à l'une des dates de constatation annuelle, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé. L'investisseur reçoit alors l'intégralité du capital initial majorée d'une prime de 7,20% par année écoulée.
- À l'échéance des 10 ans, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment et si le niveau de l'indice depuis l'origine est supérieur ou égal à 80% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit l'intégralité du capital initial majorée d'une prime de 7,20% par année écoulée, soit une valeur de remboursement de 172% du capital initial.
- À l'échéance des 10 ans, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, le capital initial n'est exposé à un risque de perte que si le niveau de l'indice à la date de constatation finale est inférieur à 60% de son Niveau Initial.

Inconvénients

- L'investisseur est exposé à un **risque de perte partielle ou totale de son capital** :
 - en cours de vie, en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente ;
 - à l'échéance, en cas de baisse de l'indice CAC® Large 60 EWER de plus de 40% si au terme de la 10^e année, son niveau de clôture est en dessous de 60% de son Niveau Initial. Le rendement du produit à l'échéance est donc très sensible à une faible variation de l'indice CAC® Large 60 EWER autour du seuil des 60% de son Niveau Initial.
- En cas de forte hausse de l'indice CAC® Large 60 EWER au terme d'une année, la plus-value pour l'investisseur est limitée : le gain maximum est plafonné à 7,20% par année écoulée.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement, qui peut varier de 1 à 10 ans.
- L'indice CAC® Large 60 EWER est calculé, dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an.
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de l'Émetteur et du Garant qui induit un risque de remboursement ou à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant qui induit un risque sur la valeur de marché du produit.

Mécanisme de Remboursement

À la Date de Détermination Initiale, on observe le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER et on le retient comme Niveau Initial.

Mécanisme de remboursement automatique anticipé activable dès la 1^{ère} année

De l'année 1 à 9, à chaque Date d'Observation Annuelle^[1], dès lors que le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit à la Date de Remboursement Automatique Anticipée :

l'intégralité de son Capital Initial
+
une prime de 7,20% par année écoulée
Soit un TRA^[2] compris entre 5,70% et 7,16%

Mécanisme de remboursement final

À la Date d'Observation Finale, le 6 novembre 2025, on observe le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER par rapport à son Niveau Initial.

- Si l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 80% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit à la Date de Remboursement Final :

l'intégralité de son Capital Initial
+
une prime de 7,20% par année écoulée, soit un gain de 72%
Soit un TRA^[2] de 5,57%

- Si l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 60% mais inférieur à 80% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit à la Date de Remboursement Final :

l'intégralité de son Capital Initial
Soit un TRA^[2] de 0%

- Si l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à 60% de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit à la Date de Remboursement Final :

**le Capital Initial investi diminué de la baisse de l'indice
déterminée en pourcentage de sa valeur initiale**
Il subit dans ce scénario une perte en capital à l'échéance pouvant être totale.

Pendant la Période de Souscription (du 20 août 2015 au 6 novembre 2015), le Prix de Souscription commencera à 99,979% le 20 Août 2015 et progressera au taux monétaire annuel de 0,10% pendant la Période de Souscription pour atteindre 100% le 6 Novembre 2015.

[1] 7 novembre 2016, 6 novembre 2017, 6 novembre 2018, 6 novembre 2019, 6 novembre 2020, 8 novembre 2021, 7 novembre 2022, 6 novembre 2023, 6 novembre 2024.

[2] Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

Illustrations

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

- Performance de l'indice CAC® Large 60 EWER
- ▼ Effet de plafonnement du remboursement final
- Prime
- ★ Remboursement *Rendement Oxygène Novembre 2015*
- - - Seuil de remboursement avec gain
- - - Barrière de désactivation de la protection en capital à l'échéance

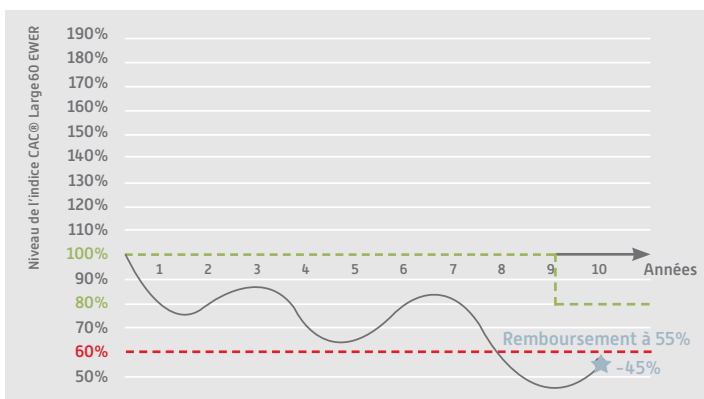
Scénario défavorable : baisse de l'indice CAC® Large 60 EWER la 10^e année (supérieure à -40%)

De l'année 1 à 9, à chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de prime au titre de ces années.

À la Date d'Observation Finale, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est égal à 55% de son Niveau Initial (soit une baisse de -45%) : l'investisseur reçoit la valeur finale de l'indice CAC® Large 60 EWER, soit 55% de son Capital Initial.

L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle de l'indice CAC® Large 60 EWER, soit une perte de 45%.

Le TRA⁽¹⁾ est de -5,80%, TRA identique pour un investissement direct dans l'indice.

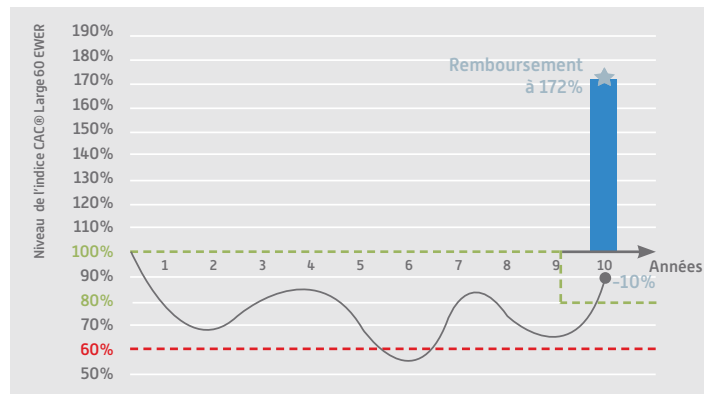


Scénario médian : hausse modérée de l'indice CAC® Large 60 EWER la 10^e année

De l'année 1 à 9, à chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de prime au titre de ces années.

À la Date d'Observation Finale, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est égal à 90% de son Niveau Initial (soit une baisse de -10%), l'investisseur reçoit le Capital Initial plus un gain de 72%, soit un total de 172%.

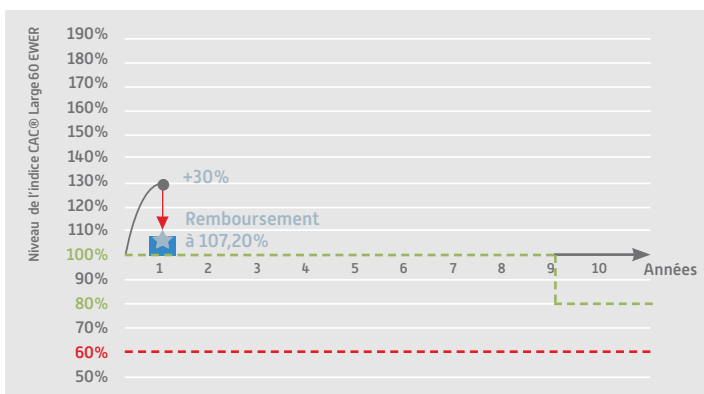
Le TRA⁽¹⁾ est de 5,57%, contre un TRA de -1,05% pour un investissement direct dans l'indice.



Scénario favorable : hausse de l'indice CAC® Large 60 EWER dès la 1^{ère} année

À la première Date d'Observation Annuelle, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est égal à 130% de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement anticipé est activé et l'investisseur reçoit le Capital Initial plus une prime de 7,20%, soit un total de 107,20%, plafonnant ainsi le gain à 7,20% contre 30% pour un investissement direct dans l'indice CAC® Large 60 EWER.

Le TRA⁽¹⁾ est de 7,16%, contre un TRA de 29,81% pour un investissement direct dans l'indice.



[1] Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

Présentation du sous-jacent

L'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (EWER)

L'indice CAC® Large 60 EWER est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015.

Il est équipondéré et regroupe les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris (ex : Total, Sanofi, Dassault, Hermès, Casino etc). L'indice bénéficie d'une diversification sectorielle importante, sa composition est revue à une fréquence annuelle.

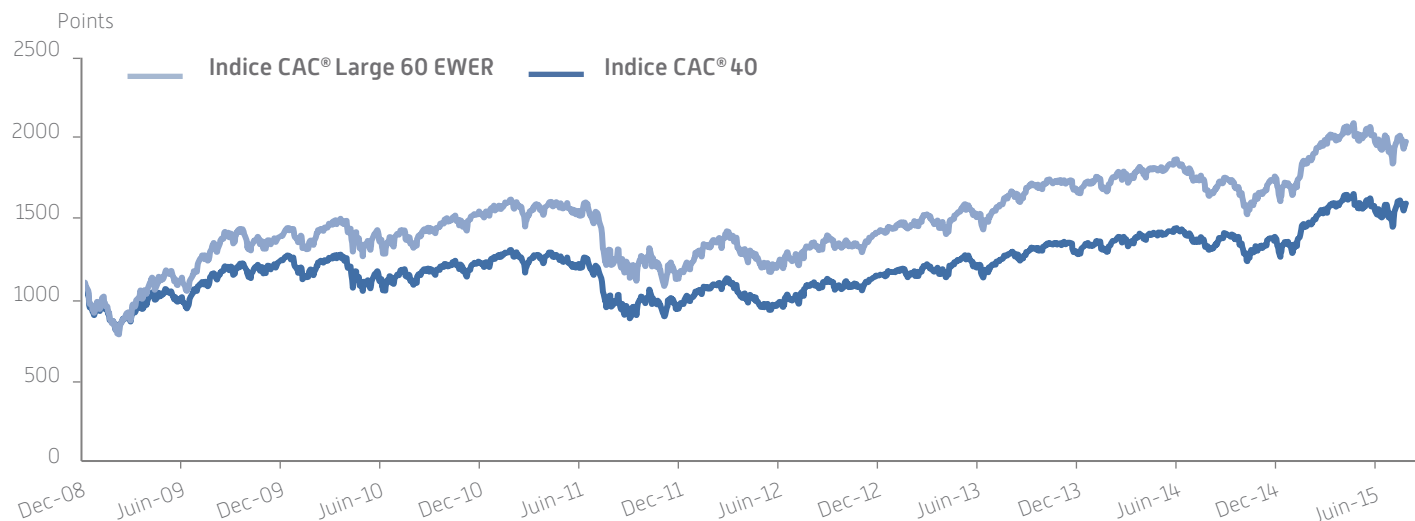
L'indice CAC® Large 60 EWER est calculé en réinvestissant 100% des dividendes nets détachés par action en retenant un montant forfaitaire proportionnel de 5% par an. Depuis Décembre 2008, l'écart moyen entre le dividende de 5% par an retranché et le dividende moyen versé est inférieur à 1% par an.

L'indice CAC® Large 60 EWER est un indice lisible et transparent, accessible entre autres sur le site d'Euronext (www.euronext.com), de Boursorama (www.boursorama.com) ainsi que sur le site d'information financière Bloomberg (Ticker : CLEWE Index).

Évolution de l'indice CAC® Large 60 EWER (base 1 000)

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

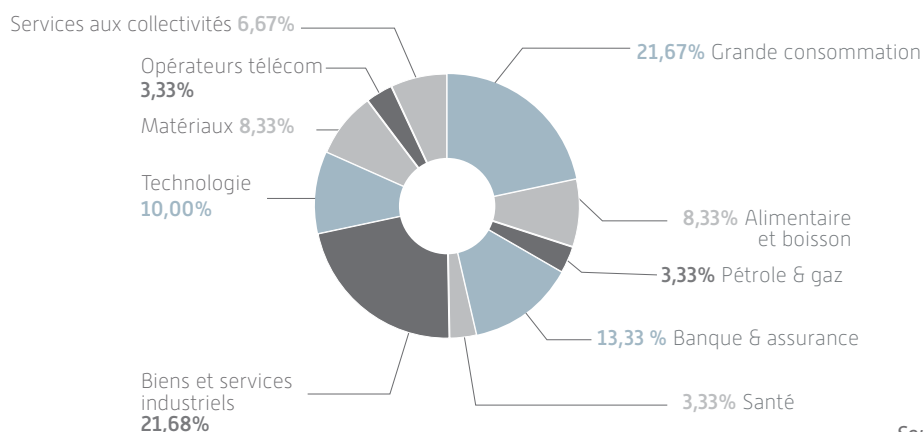
Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



Source : Bloomberg au 30 juin 2015

Performance de l'Indice (au 31/07/2015) depuis :	1 an	3 ans	5 ans	6 ans
Indice CAC® Large 60 EWER	15,72%	55,21%	41,86%	61,40%
Indice CAC® 40	19,70%	54,41%	39,51%	48,34%

Répartition sectorielle



Source : Bloomberg au 21 mai 2015

Fiche technique

Instrument Financier	Titre de créance complexe présentant un risque de perte en capital
Émetteur	NATIXIS Structured Issuance SA
Garant en cas de faillite de l'Émetteur	Natixis SA (les engagements financiers de l'Émetteur bénéficient de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis SA. Notation au 29 juillet 2015 : Standard & Poor's : A ; Moody's : A2)
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR0012881902
Période de Souscription	Du 20 août 2015 au 6 novembre 2015
Valeur Nominale	1 000 €
Indice	Indice CAC Large 60 Equal Weight ER® [code Bloomberg : CLEWE <Index>] calculé dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an
Prix d'émission	100% de la Valeur Nominale
Prix de souscription	Le Prix de Souscription commencera à 99,979% le 20 Août 2015 (9H00 CET) et progressera au taux monétaire annuel de 0,10% pendant la Période de Souscription pour atteindre 100% le 6 Novembre 2015 (17H00 CET).
Date d'Émission et de Règlement	20 novembre 2015
Date de Détermination Initiale	6 novembre 2015
Date d'Observation Finale	6 novembre 2025 (Sous réserve de survenance de l'événement décrit en pages 2 et 3)
Dates d'Observation Annuelle	7 novembre 2016, 6 novembre 2017, 6 novembre 2018, 6 novembre 2019, 6 novembre 2020, 8 novembre 2021, 7 novembre 2022, 6 novembre 2023, 6 novembre 2024 (Sous réserve de survenance de l'événement décrit en pages 2 et 3)
Date de Remboursement Automatique Anticipée	21 novembre 2016, 20 novembre 2017, 20 novembre 2018, 20 novembre 2019, 20 novembre 2020, 22 novembre 2021, 21 novembre 2022, 20 novembre 2023, 20 novembre 2024 (Sous réserve de survenance de l'événement décrit en pages 2 et 3)
Date de Remboursement Final	20 novembre 2025 (Sous réserve de survenance de l'événement décrit en pages 2 et 3)
Niveau Initial	Niveau de clôture de l'indice au 6 novembre 2015
Périodicité de Valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant.
Marché secondaire	Dans des conditions normales de marché, NATIXIS assurera le rachat des Instruments Financiers en offrant une fourchette maximale de cotation achat/vente (Bid/Ask) de 1% sur demande de tout porteur par le biais de son intermédiaire financier.
Frais d'entrée et de rachat	0% soit aucun frais à la charge du porteur.
Commission de distribution	NATIXIS paiera au distributeur une rémunération moyenne annuelle maximum égale à 0,70% TTC du montant effectivement placé.
Agent de Calcul	CACEIS Bank Luxembourg
Place de cotation des Instruments Financiers	Bourse de Luxembourg
Règlement/Livraison	Euroclear France

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus de Base. Ces risques sont notamment :

- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable *a priori*. En outre, le remboursement de chaque titre de créance à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice CAC® Large 60 EWER. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. La notation de NATIXIS est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de souscription. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire rendre le titre de créance totalement illiquide.



Avertissement

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Orelis qui commercialise le produit **Rendement Oxygène Novembre 2015**.

Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le support financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Base de **Rendement Oxygène Novembre 2015** afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que cette obligation est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une "US person" au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. **Rendement Oxygène Novembre 2015** est (i) éligible pour une souscription en compte-titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances [ci-après le « Contrat »]. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France exclusivement.** Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

Informations importantes

Le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers a été approuvé le 19 juin 2015 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le visa n°15-285. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission datées du 18 août 2015 sont disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site dédié de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque - prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.

Avertissement sur l'Indice :

Euronext Paris SA détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se porte garante, n'approuve, ou n'est concernée en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne sera pas tenue responsable vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.



Ingénierie financière réalisée par :

NATIXIS

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 5 005 004 424 €

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris

Adresse postale : BP4 - 75060 Paris CEDEX 02 France - RCS Paris n°542 044 524

Courtier d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 332